



La structure d'une adresse sur le web.



A. LES CONSTITUANTS D'UNE ADRESSE WEB.

Une adresse web est constituée de 4 éléments.

1. L'indication de la nature du **protocole** : **http://** pour **HyperTexte Transfert Protocole**. Il est généralement accompagné de www, mais ce n'est pas obligatoire. Par exemple, les abonnés à Wanadoo, ont un site web qui commence par <http://perso.wanadoo.fr>
2. **Le nom de domaine**,
3. Des **répertoires**,
4. Un **fichier** html.

Si je prends l'exemple de cette page, elle est accessible en ligne à :

<http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/index.html>

- <http://www> est le protocole
- [clionautes.org](http://www.clionautes.org) est le nom de domaine
- [/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/](http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/) constituent les répertoires et sous répertoires. Bien entendu, leur nombre varie en fonction de l'emplacement de la page, et de la structure du site.
- [index.html](http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/index.html) est le nom du fichier.

En fait, vous remarquez que cela ressemble **énormément à l'adresse d'un fichier sur un disque dur** à l'exception du protocole et du nom de domaine. Cette similitude est tout à fait normale, **puisque le serveur sur lequel se trouve le fichier n'est ni plus ni moins qu'un ordinateur** et contient donc des disques durs qui sont structurés comme celui (ceux) de votre ordinateur.

B. LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE NOM DE DOMAINE.

1. Le nom de domaine.

Dans cette adresse, la partie la plus intéressante est le nom de domaine. Celui-ci est composé de deux parties :

- **un nom** : ici clionautes
- **une extension** : ici org
- le tout séparé par **un point**.

Ce nom de domaine est acheté à un organisme l'internic, qui se charge de les référencer et de les attribuer en veillant à ce qu'il **n'y en ai pas deux identiques**. Or ces deux éléments sont porteurs d'informations.

2. Le nom.

Il est généralement celui de l'organisme, de l'association, de l'entreprise. Certains noms sont indicateurs d'espaces de mise en ligne loués ou accordés par des prestataires internet. Il en est ainsi pour :

perso.wanadoo.fr
club-internet.fr
multimania.com
libertysurf.com

Et quelques autres.



Les sites que l'on va y trouver seront la plupart du temps ceux d'individus, voire d'associations.

3. L'extension.

Elle donne des indications intéressantes. Il existe des extensions à **2** ou **3 lettres**.

- ❑ Les extensions à **deux lettres** indiquent **le pays** dans lequel se trouve le serveur : exemple : **fr** pour la France ; **es**, pour l'Espagne ; **de** pour l'Allemagne ; **be**, pour la Belgique ; **ch**, pour la Suisse, etc...
- ❑ Les extensions à **trois lettres** indiquent **la nature du site**, leur nombre est très limité, et il est facile de les retenir :
 - org** : indique une association ou un organisme international
 - gov** : indique un site gouvernemental américain
 - edu** : indique un site éducatif (ce qui ne l'empêche pas obligatoirement d'être commercial)
 - com** : indique un site commercial.

A partir de cette indication, on a donc une idée assez précise de la nature du site. Attention, « commercial » ne veut pas dire obligatoirement "qui fait du commerce en ligne". Le plus souvent se sont des sites d'entreprises qui vendent rien sur le net.

C. UTILISATION DES ADRESSES.

1. Remonter l'arborescence.

- ❑ Cela consiste à **supprimer un par un, les répertoires** de l'adresse de la page. Pour reprendre l'exemple ci-dessus :
<http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/index.html>
On va commencer par enlever le nom de fichier
<http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/>
puis, si cela ne donne rien, un premier répertoire
<http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/>
Puis un deuxième etc...

Il peut se passer trois choses :

- **Rien**, c'est à dire que vous vous retrouvez à la même page, ou sur une page web. C'est ce qui se passerait dans l'exemple ci-dessus. C'est le cas lorsque le fichier que vous supprimez porte un des noms suivants : index.htm(l) ; accueil.htm(l) ; welcome.htm(l) qui sont des fichiers qui s'ouvrent par défaut.
- Vous arrivez sur une page qui vous indique que **l'accès est interdit**.
- Vous arrivez à une page indiquant :

Listage du répertoire de

Suivi d'une série de fichiers, voire de répertoires. Il vous suffit alors de cliquer sur celui que vous souhaitez ouvrir pour le visualiser à l'écran.

- ❑ Cela permet :
 - D'accéder aux pages qui se situent en amont, et donc éventuellement d'y trouver des informations sur la nature du site ou sur l'auteur, que l'on ne trouve pas dans la page à laquelle on a accédé en premier.
 - De chercher des pages dont l'adresse a été modifiée.

2. Trouver une adresse au feeling.

Lorsque l'on connaît bien le fonctionnement, il est parfois **plus rapide de trouver une adresse en utilisant ces connaissances plutôt qu'en ayant recours à un moteur de recherche**.



Ainsi, si je cherche l'adresse d'une chaîne de télévision, je vais partir d'un certain nombre de postulats :

- **Elle aura acheté un nom de domaine** qui sera identique à son nom : Exemple **tf1**, **m6** etc...
- Comme il s'agit d'une entreprise commerciale, son extension sera peut-être **.com**. Sans quoi, c'est qu'elle aura préféré se baser sur son pays d'origine, donc **.fr** pour les deux exemples ci-dessus.

Ainsi, pour chercher le site de tf1, il suffit de taper <http://www.tf1.com> et si ça ne marche pas <http://www.tf1.fr> dans la barre d'adresse.

Les choses sont encore plus simples pour **les multinationales**, en effet celles-ci jouent la mondialisation, donc il faut se lancer tout de suite sur **.com**. Ainsi, le site de Renault sera <http://www.renault.com>

SYNTHESE :

Il n'est donc pas inutile de connaître le fonctionnement des adresses web (ou URL), d'autant plus que ce n'est vraiment pas compliqué et que cela peut faire gagner énormément de temps.

Attention à un élément : une adresse web **ne contient aucun blanc, et la moindre faute de frappe la rend fautive**.